

DECOUVRIR L'HOSPITALITE DE NANTERRE

Notre vocation

L'Association « L'Hospitalité de Lourdes – diocèse de Nanterre » (communément dénommée « Hospitalité 92 ») a été créée le 9 mars 2021 selon les dispositions de la loi 1901.

En communion avec Mgr Rougé, Evêque du diocèse de Nanterre, l'Association a pour objet :

- 1/ de venir en aide aux personnes malades et handicapées par tous les moyens possibles, notamment en organisant leur transport et leur séjour à l'occasion de pèlerinages, et plus particulièrement à Lourdes en association avec le pèlerinage annuel diocésain
- 2/ d'améliorer leur situation en fondant et en soutenant des organisations ou des œuvres créées en leur faveur.

L'Hospitalité 92 rassemble des adhérents (*) qui ont toutes et tous à cœur d'apporter le service le plus attentionné possible à chaque personne fragile, isolée, âgée, malade ou handicapée ayant besoin d'une assistance appropriée pour pouvoir participer pleinement au pèlerinage de Lourdes.

L'Hospitalité 92 a la chance de pouvoir compter sur des **hospitalières et hospitaliers adultes et jeunes lycéens**, volontaires bénévoles, engagés et bienveillants. Les jeunes sont tout aussi dynamiques et souriants. Ils sont pour la très grande majorité d'entre eux mineurs et donc accompagnés d'adultes référents de leurs lycées. En 2026, 7 établissements catholiques des Hauts-de-Seine seront représentés au sein de notre Hospitalité.

Depuis 2024, nous accueillons également des enfants ou petits-enfants de parents hospitaliers à partir de l'âge de 8 ans (et jusqu'à 15 ans ; au-delà, les adolescents intègrent l'équipe des jeunes lycéens); ces « **jeunes pousses** » participent à toutes les cérémonies du matin et égayent les repas et le café des malades. Des activités spécifiques encadrées leur sont dédiées chaque après-midi du pèlerinage.

Cette alliance inter-générationnelle au service des plus fragiles crée un état d'esprit très stimulant et (re)vivifiant. Avec les cérémonies, sacrements et rencontres vécus au cours des 5 jours de ce pèlerinage annuel, chaque pèlerin de l'Hospitalité, malade ou hospitalière/hospitalier bénéficie de **moments de grâces** tant données que reçues.

Sous la protection de la Vierge Marie et de Sainte Bernadette, **il (re)vit un véritable chemin de foi, d'espérance et de charité en découvrant ou redécouvrant Dieu à travers les sacrements et les lieux du Sanctuaire, en rencontrant le Christ dans la proximité au service des plus fragiles, et en marchant en fraternité en Eglise.**

Notre organisation

Le siège social de l'Association « Hospitalité de Lourdes – diocèse de Nanterre » est situé à la Maison diocésaine, 85 rue de Suresnes, 92000 Nanterre (01 41 38 12 30).

Le siège exécutif de l'Association est situé dans les locaux de la Chapelle St Joseph-artisan, au 36 rue du 18 juin 1940, 92210 St Cloud.

Depuis sa création, le nombre de pèlerins inscrits à l'Hospitalité 92 a pu progresser comme suit :

- **2021 = 197 pèlerins**, dont 51 malades et leurs accompagnants + 146 hospitaliers adultes et jeunes lycéens
- **2022 = 245 pèlerins**, dont 66 malades et leurs accompagnants + 179 hospitaliers adultes et jeunes lycéens
- **2023 = 285 pèlerins**, dont 95 malades et leurs accompagnants + 190 hospitaliers adultes et jeunes lycéens
- **2024 = 339 pèlerins**, dont 100 malades et leurs accompagnants + 239 hospitaliers adultes et jeunes lycéens
- **2025 = 438 pèlerins**, dont 101 malades et leurs accompagnants + 337 hospitaliers adultes, jeunes lycéens et enfants (« jeunes pousses »)

L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration élu pour 3 ans par l'Assemblée générale.

Le Conseil d'Administration comporte:

- 2 membres de droit nommés par l'Evêque : l'aumônier principal de l'Hospitalité = le Père Philippe Blin, curé de la Cathédrale de Nanterre et le Directeur diocésain des pèlerinages = Jean-Charles Lacoste, diacre sur la paroisse de St Cloud
- Autres membres élus du CA :
 - Président = Philippe Catta
 - Vice-Président et médecin-référent = le docteur Patrick Gorand (membre de droit)
 - Secrétaire Général = Benoît Deschard
 - Trésorier = Bruno Darcet et trésorière-adjointe = Caroline Foureau
 - Anne Darcet (coordination unités-chambre), Violaine Gras (animation des jeunes pousses), Géraldine Leluan (coordination de l'animation des lycéens), Philippe Pasquier (liens avec le Diocèse et le Sanctuaire, veilles de nuit), Claire de Raynal (service restauration), Cécile Roy (inscriptions), Etienne de Vaumas (logistique)
- Autres administrateurs : Laurent Badin, Benoît Degrand, Claire Moëgne-Locez, le docteur Philippe Wintrebert

() L'adhésion à l'association Hospitalité de Nanterre est rendue obligatoire pour chaque hospitalier (adulte et jeune lycéen - sauf les « jeunes pousses » accompagnés d'un parent hospitalier) et les accompagnants de malade. Elle permet de satisfaire aux règles en matière d'assurances responsabilité civile au cours du pèlerinage à Lourdes. Pour ce faire, la cotisation (20€ pour un adulte, 1€ pour un jeune lycéen) est automatiquement incluse dans le tarif et dans le paiement de chaque inscrit concerné.*